

En ce jour de Saint-Valentin, le cœur des femmes était à l'honneur par Thérèse Meyre

La rencontre organisée par la Fédération Française de Cardiologie à Jeumont le 14 février s'est bien déroulée, le public n'était pas excessivement nombreux, mais nous avons pu renseigner quelques personnes sur l'activité "cyclotourisme" dans nos communes. Beaucoup ont emporté un exemplaire de notre revue fédérale et le flyer sur l'accident cardio-vasculaire que la Fédération nous avait fourni.



Les autres sports représentés étaient la randonnée pédestre (stand de la FFR) et la natation (stand de promotion des activités aquagym dans l'Agglo).

La rencontre était organisée par la Fédération Française de Cardiologie -avec la Mutuelle Apréva et l'Agglomération Maubeuge-Val de Sambre. Le but étant d'informer les femmes sur leurs risques souvent ignorés de maladies cardio-vasculaires, les stands donnaient des informations sur l'alimentation, les méfaits du tabagisme, de l'alcool, de la sédentarité.. Les élèves infirmiers du Centre Hospitalier de Maubeuge assuraient un dépistage du diabète et de l'hypertension, une autre info très précise concernait l'AVC.

A 18h, le Pr Claire Mounier Vehier, du CHRU de Lille a tenu une conférence, tjrs sur ce même thème du risque cardiovasculaire chez les femmes, assemblée assez fournie à l'auditorium de la Gare numérique. Conférence très intéressante, infos précises et pratiques (un détail que je retiens personnellement: prenons chacun ou chacune notre santé en mains, en insistant parfois auprès de notre médecin pour certains examens..).

Voilà, nous avons tenu notre rôle à cette manifestation, mais il me semble qu'une réunion préparatoire, qui n'a pas eu lieu, nous aurait mieux aiguillées et davantage centrées vers la promotion du Cyclotourisme "sport /santé".C'était pour moi une expérience.

Le comité départemental félicite Thérèse Meyre et tous les acteur(trice)s de cette manifestation et lance un appel aux clubs pour une forte participation à l'occasion des diverses manifestations organisées dans le cadre du parcours du cœur le 1^{er} week-end d'avril.



VTT ça bouge du côté de Ferrière la Grande par Jérôme Lacomblez



Le Relais Eco-Vélo est le lauréat 2012 de l'appel à projet FFCT-GrDF à destination des 56 bases VTT FFCT dont le thème était l'animation du territoire.

Objectif : développer la pratique du vélo, plus particulièrement du VTT, dans l'Avesnois et faire (re)découvrir le patrimoine local et naturel en créant une dynamique VTT sur notre territoire avec comme principal évènement la pérennisation de la randonnée "l'Émeraude VTT".

Ce dossier s'est appuyé notamment sur la dynamique autour du vélo sur la ville de Ferrière-la-Grande avec 2 clubs F.F.C.T (les Cyclos Randonneurs Ferriérois et le Comité des Sports Ecole Cyclo), la base d'activité VTT de randonnée et le collège Lavoisier.

Une convention vient d'être signée pour la création d'une section sportive VTT pour 20 élèves de 4ème-3ème au collège Lavoisier de Ferrière-la-Grande avec la commune de Ferrière-la-Grande, le Comité des Sports Ecole Cyclo de Ferrière-la-Grande et le Relais Eco-Vélo.

Les aménagements permettant de développer les aspects pédagogiques autour du Relais Eco-Vélo :

- le Bike-Park permet l'initiation à la maniabilité et au pilotage du VTT. En y posant ponctuellement des panneaux, il peut devenir une piste d'initiation à la sécurité routière.
- le projet d'une piste permanente d'éducation routière à proximité du Relais Eco-Vélo pour amener les écoles, collèges et lycée du territoire.
- la création d'un rando-raïd dans un bois proche du Relais Eco-Vélo est à l'étude.



Les éléments de prise en compte de l'environnement et le respect de la nature :

Concernant la randonnée, le participant s'engage, à l'inscription, à respecter la charte du pratiquant VTT. Dans les prochaines éditions des modifications vont être mises en place pour que cet évènement devienne un éco-évènement. Le Relais Eco-Vélo travaille déjà dans l'esprit développement durable et respect de l'environnement : produits d'entretien et de fonctionnement éco-label, tri sélectif...

"**L'Émeraude VTT**" : Dès Septembre 2011, le projet d'organiser un évènement VTT avec des circuits adaptés aux plus novices comme aux plus aguerris physiquement et techniquement.

La première étape a été de composer un comité avec des bénévoles de différents clubs F.F.C.T. locaux (Comité des Sports Ecole Cyclo 6450, Cyclos Randonneurs Ferriérois 2736 et Avenir Elesmes 5831) et d'un club F.F.C. (VTT Pontois), compétents et responsables pour assurer la qualité de la préparation avec pour objectif de pérenniser cet évènement chaque année et de capitaliser ces expériences permettant d'ambitionner l'organisation d'une MAXI-VERTE, dans les prochaines années. **Cette manifestation a eu le label Verté Tout Terrain en 2012.**

Une cérémonie officielle de remise de la dotation (8 VTT Cannondale) devrait avoir lieu, avec les officiels locaux et les représentants de GrDF, lors de la prochaine édition de "l'Émeraude VTT" les 14 et 15 septembre 2013.



RÉPARTITION MISSIONS LIGUE / COMITÉ DÉPARTEMENTAL

La FFCT (Fédération française de cyclotourisme) est une fédération de clubs (Associations loi 1901) reconnue d'utilité publique et délégataire en matière de cyclotourisme. Un comité directeur fédéral de 19 membres, élu par les clubs pour 4 ans, définit la politique de la Fédération et veille à sa mise en œuvre. La ligue et le comité départemental sont les structures décentralisées de la Fédération au niveau respectivement de la région et du département. Tout comme le comité directeur fédéral, les comités directeurs de ces structures décentralisées sont élus par les clubs pour 4 ans. Il en résulte une organisation matricielle non hiérarchique, avec des relations bidirectionnelles à tout niveau.

Qui fait quoi ? Une question que certains peuvent se poser. Cette présentation succincte est destinée à apporter une réponse, une clarification. Ces informations proviennent d'un document officiel (FFCT - Comité directeur fédéral des 8 et 9 juin 2007 – Commission relations avec les structures - Fiche Conseil N°3 - Missions Structures - Ed070608.doc), néanmoins, la Ligue et les Codep 59 et 62, travaillent ensemble, en bonne intelligence, sur la meilleure répartition possible des rôles.

Missions Communes

En cohérence avec le but des structures décentralisées tel que défini par les statuts, ligues et comités départementaux ont ainsi à charge d'assumer les missions communes ci-après :

- Respect des règlements fédéraux,
- Relais du projet fédéral,
- Relais des objectifs du Ministère de la cohésion sociale, de la jeunesse et des sports,
- Élaboration en commun des plans de développement,
- Validation des nouveaux clubs (statuts) [comité départemental, puis ligue], des demandes de labels, des organisations, des séjours...
- Organisation du travail du conseiller fédéral de cyclotourisme [CFC],
- Demandes de médailles FFCT et de distinctions Jeunesse et Sports.

Missions spécifiques de la Ligue

La ligue a tout à la fois un rôle politique, avec un lien fort avec le comité directeur fédéral, et une mission générale de coordination des comités départementaux sur son territoire (la région). Dès lors, au delà des missions communes précitées, diverses missions spécifiques internes (au sein de la FFCT) et externes (hors FFCT) incombent plus directement à la ligue sur son territoire. Sans prétendre à l'exhaustivité, nous pouvons ainsi citer :

- La coordination des comités départementaux en matière d'activité, d'Assemblées Générales, de calendrier, de communication, d'information, de projets, etc...



RÉPARTITION MISSIONS LIGUE / COMITÉ DÉPARTEMENTAL (suite)

- L'élaboration du plan de formation et sa mise en œuvre par l'équipe technique régionale [ETR], en concertation avec les comités départementaux (pour les formations initiateurs en particulier).
- L'organisation des critériums régionaux jeunes,
- L'organisation de la participation aux critériums nationaux de jeune cyclotouriste [CNJC] et à la semaine jeunes,
- L'attribution des diplômes de reconnaissance fédérale [DRF], sur proposition des clubs, des comités départementaux, de la ligue, et avec une nécessaire information des comités départementaux en retour,
- L'attribution des récompenses spécifiques à la ligue, si elles existent,
- La représentation de la Fédération auprès des instances de niveau régional.

Missions spécifiques du comité départemental (Codep)

Le comité départemental a une mission essentielle de proximité sur son territoire (le département) impliquant des liens privilégiés avec les clubs, un travail de terrain et un rôle relationnel fort. Dès lors, au delà des missions communes précitées, diverses missions spécifiques internes (au sein de la FFCT) et externes (hors FFCT) incombent plus directement au comité départemental sur son territoire. Sans prétendre à l'exhaustivité, nous pouvons ainsi citer :

- La coordination et l'accompagnement des clubs en matière de calendrier (démarches préfecture), d'affiliation, d'information, de CNDS, de sécurité, etc...
- L'intégration des spécificités départementales au plan de développement,
- Les actions terrain jeunes, dont l'organisation des critériums départementaux, le fonctionnement des écoles de cyclotourisme, des promotions loisirs jeunes [PLJ], etc...
- La création du Cycloguide® départemental,
- La validation des demandes CNDS,
- L'attribution des mérites du cyclotourisme, sur proposition des clubs et du comité départemental, avec une nécessaire information de la ligue en retour,
- L'attribution des récompenses spécifiques au comité départemental, si elles existent,
- La représentation de la Fédération auprès des instances de niveau départemental.



AGENDA

CYCLO-DECOUVERTE DU 4 MAI A RAISMES

Le point d'accueil de cette cyclo-découverte proposée par les cyclotouristes du Hainaut (club n° 01050) est situé à la Mairie annexe de Sabatier, rue Léopold Dussart à Raismes.

WEEK-END JEUNES :

Du 18 au 20 mai, au camping du Mont des Bruyères de Saint-Amand-les-Eaux, se déroulera le week-end dédié aux jeunes des clubs du CoDep 59. Rappelons que ce séjour est ouvert à tous les jeunes, appartenant ou non à une école de cyclotourisme. Une participation financière minimale de 16 euros sera demandée.

N'hésitez pas, celui-ci se déroulera, comme il en est d'usage, dans la joie et la bonne humeur.

Pour tous renseignements, contactez Louis DELOBEL

PÉDALER AU FÉMININ :

L'édition 2013 se déroulera le 8 juin à Gravelines. De plus amples informations vous seront données ultérieurement.

PETITE ANNONCE

Cyclote licenciée au club d'Escoeuodoeuvres, souhaitant participer au séjour à La Croix-Valmer (83) organisé par la FFCT (voir Page 12 de la brochure 2013), recherche coéquipière pour partager le déplacement en voiture.

Contacteur : Joëlle RAOUT - adresse mail: franc.raout@club-internet.fr - Tél : 03.27.78.01.33 – Port : 06.13.42.80.44



INFOS ... INFOS ... INFOS ... INFOS ... INFOS ... INF

Modifications apportées au guide régional

Critériums route et vtt, CER, label départemental :

- Le critérium du jeune cyclotouriste "vtt" du 17 mars 2013 à Ferrière la Grande, est transformé en un critérium **départemental du jeune cyclotouriste "vtt"** organisé par le CoDep59 avec le concours du C.S.E.C. Ferrière la Grande même jour, même heure, même lieu d'accueil.
- Le concours local d'éducation routière du 6 avril 2013 à Marcq-en-Barœul, est transformé en **concours départemental d'éducation routière** organisé par le CoDep59 avec le concours de MARCQ RANDO même jour, même heure, même lieu d'accueil.
- Le critérium du jeune cyclotouriste "route" du 6 avril 2013 à Estaires est transformé en **critérium départemental du jeune cyclotouriste "route"** organisé par le Codep59 avec le concours des Randonneurs Estairois **le samedi 30 mars 2013**, même heure et même lieu d'accueil.

Nouveau club affilié à la FFCT

Nous avons le plaisir de vous annoncer l'affiliation du club cyclo VTTd'Escaudain sous le numéro 7960.

Élection du représentant des membres individuels

Le samedi 19 janvier 2013, les membres individuels du Département du Nord étaient conviés à participer à une Assemblée Générale pour désigner leur représentant, conformément au titre 1 article 3 du Règlement Intérieur.

Seuls, les trois candidats ayant manifesté l'intention d'assurer cette fonction, étaient présents. Conformément à nos statuts, il a été procédé au vote du représentant des membres individuels.

Les 3 candidatures qui nous sont parvenues dans les délais étaient :

- 677407 - CUVELIER François
- 659920 - LHOMEL Alain
- 621607 - MARGA Alain

Résultats du vote :

- exprimés : 3 voix
- LHOMEL Alain, 2 voix, est élu représentant départemental.

